

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1148 DU 7 JUILLET 1966 :

n° 1148

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 juillet 1966

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro

1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Dubois, ingénieur des Travaux publics, chef de la Subdivision Etudes, est provisoirement chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de celles de géomètre du Service des Domaines, en remplacement de M. Giustiniani, bénéficiaire d'un congé administratif. Une indemnité forfaitaire mensuelle de quinze mille francs Djibouti (15.000 F.D.) au titre de travaux supplémentaires lui sera accordée à compter du 1er juin 1966. La dépense est imputable au budget local, chapitre 8, article 4, paragraphe 1. Avant d'entrer en fonction, M. Dubois prêtera le serment prescrit par la loi.